

est divisée en sept catégories, et les viandes et charcuteries, et les fruits. L'énergie est régie par un seul fonctionnaire; apparemment, on considère M. Symington comme valant à lui seul plusieurs fonctionnaires. Il existe une catégorie que je trouve fort intéressante; il s'agit du nettoyage, de la décoration, de la coiffure, de la peinture, de la rénovation, des entreprises de pompes funèbres, de l'entreposage et de l'emmagasinage. Le directeur de cette division doit posséder de multiples talents, bien que, à en juger d'après les discours qui ont été prononcés à la Chambre il n'y a pas longtemps, ce personnage ne connaisse peut-être pas grand'chose dans ces divers domaines.

M. HOMUTH: La chirurgie esthétique, dont le Gouvernement a grandement besoin, se trouve-t-elle comprise?

M. MACDONNELL: J'allais dire que ce directeur est peut-être un professeur de théologie. Pour terminer, je dirai que l'emballage est confié à un administrateur, à un sous-administrateur et à un administrateur-adjoint. La seule régie qui manque est celle qui aurait dû être établie pour la restriction des régies.

Je n'en dirai pas davantage sur cette question, mais étant donné ce que je viens de signaler il me semble qu'il n'est que juste de nous demander bien sérieusement où tout cela nous mènera. Si nous pouvions entrevoir la fin de ces régies, nous pourrions raisonnablement nous abstenir d'en parler, mais certains signes bien évidents démontrent que nous allons avoir des régies encore plus nombreuses. En effet, le budget des dépenses qui nous a été soumis, et qui pourra naturellement être modifié, semble indiquer que d'autres dépenses très considérables seront effectuées. Ainsi que quelqu'un me l'a fait remarquer, c'est là un retour à l'exercice des pouvoirs absolus comme ceux que s'attribuaient autrefois les rois quand ils demandaient une somme ronde en se réservant le droit de l'utiliser comme bon leur semblait. Le véritable but d'un budget des dépenses, et il serait plus avantageux pour le ministre des Finances que pour personne d'autre d'observer cette règle, est d'imposer des limites, pour ce qui est des déboursés effectués à même le trésor public.

Je désire passer brièvement en revue quelques-unes des propositions principales du ministre en matière de taxation. Avant de m'y arrêter, qu'on me permette de faire une remarque sur les impôts en général. J'invite la Chambre à réfléchir quelques instants à ce que devrait être notre méthode d'imposition. J'entends par là que nous devons déterminer sur quel fondement doit reposer notre régime fiscal, c'est-à-dire dans quelle mesure nous devons recourir aux impôts et aux emprunts.

[M. Macdonnell.]

On peut dire que Charles Dickens, par la voix de Micawber, a défini la règle par excellence de tout budget particulier. On se rappelle que Micawber dressait le bilan suivant: "Revenu, 20 livres; dépenses, 19 livres, 19s. 6d, résultat: bonheur. Revenu 20 livres; dépenses 20 livres, 6d., résultat: misère." Cette règle a été très longtemps en honneur dans les finances publiques. De fait, on ne l'a abandonnée que tout récemment. J'ai relu un débat sur le budget qui date d'une vingtaine d'années, alors que M. Fielding était ministre des Finances et que Sir George Foster faisait la critique de l'un de ses exposés budgétaires. On avait discuté tout un après-midi d'été la question de savoir si nous aurions un excédent d'un million et demi ou un déficit de trois-quarts de millions. Quels chiffres insignifiants par comparaison avec ceux d'aujourd'hui!

Sir George Foster soutenait que le prétendu excédent budgétaire avait été obtenu simplement par des calculs subtils et la falsification des chiffres. Il ajoutait qu'il espérait ne blesser personne par cette remarque. Je n'ai pu m'empêcher d'imaginer ce qui arriverait si le ministre des Finances était accusé de jongler avec les chiffres ou de falsifier les comptes. La bombe atomique ne peut nous donner qu'une faible idée de ce qui s'ensuivrait. C'était autrefois une grave question, que celle des dépenses.

On nous dit maintenant que ces règles doivent être mises au rancart quant il s'agit de finances publiques. On nous affirme que nous pouvons continuer indéfiniment dans cette voie, pourvu que nos emprunts se fassent entre nous. Apparemment, on semble avoir cette curieuse impression que, pourvu que nous soyons à la fois prêteurs et emprunteurs, le reste n'a aucune importance. Les contribuables ne le croiraient pas. Ils sont convaincus qu'il y a attrape quelque part et, à leur avis, le temps est venu de revenir aux règles qui ont été essayées et éprouvées. Ils croient savoir ce quelles sont. Selon eux, les deux méthodes, les deux planches de salut auxquelles nous devrions nous cramponner sont les impôts et les emprunts au public. Ce qui veut dire qu'aussi longtemps que nous obtiendrons nos fonds par le recours aux impôts et aux emprunts publics, au moins nous saurons où nous en sommes et nous ne nous tromperons pas nous-mêmes.

Nous nous en sommes heureusement tenus, dans une bonne mesure, à ces deux moyens depuis une couple d'années. Il est vrai que le sixième de nos dépenses globales ne provenait pas du public mais d'emprunts. Comme l'a fait remarquer le ministre des Finan-